



Programme d'Actions Territorial de la Boutonne amont

Compte rendu du Comité de Pilotage

19 octobre 2017

Salle des fêtes de Chail

Documents transmis :

- Le diaporama de la présentation

Participants :

Monsieur AIRVAULT, mairie de Melleran
Monsieur AUDURIER, Fédération des Chasseurs 79
Madame BARON, Fédération des Chasseurs 79
Monsieur BERNARD, Mazières-sur-Béronne
Monsieur BENOIST, Sèvre et Belle
Madame BERNARDIN, mairie de Secondigné-sur-Belle
Madame BOUCHET, mairie de Paizay-le-Tort
Monsieur BOUFFARD, SMAEP 4B
Madame BRICHE, SMAEP 4B
Madame BURYLO, DDT pôle territorial sud
Monsieur CAILLON, coopérative Océalia
Monsieur CHAMBON, FREDON
Madame DESWARTVAEGHER, SYMBO
Madame ETIENNE, DREAL Nouvelle-Aquitaine
Monsieur GIRARD, DRAAF Nouvelle-Aquitaine
Monsieur GIRAUD, mairie de La Bataille
Monsieur GOURICHON, mairie d'Alloinay

Monsieur GRELIER, DDT 79
Monsieur GUIBERTEAU, Chambre d'Agriculture 79
Monsieur HAYE, maire de Brioux-Sur -Boutonne
Monsieur LEROY, Mairie de Chail
Monsieur MONCOUCUT, Agence de l'eau Adour-Garonne
Monsieur PAILLAUD, mairie de Saint-Génard
Monsieur PEIGNE, Fédération de pêche 79
Madame PILLET, ARS Nouvelle-Aquitaine
Madame POUPIER, DRAAF Nouvelle Aquitaine
Monsieur RETHORET, SYMBO
Madame RODRIGUEZ, SMAEP 4B
Madame SAUZEAU, coopérative Terre Atlantique
Monsieur VALLET, mairie Tillou
Monsieur VILLENEUVE, coopérative Océalia et chambre d'agriculture 79

Excusés:

Monsieur BARILLOT, SMAEP 4B
Monsieur BELAUD, SMAEP 4B
Monsieur BERNARDEAU, SMAEP 4B
Monsieur BONNAUD, SMAEP 4B
Madame BREMIER, CAVEB
Monsieur BŒUF, Chambre Des Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres
Monsieur COUTANTIN, SMBB
Monsieur DELAGARDE, association la Bêta-pi

Madame ESPALIEU, Agence de l'eau Adour-Garonne
Monsieur JAROUSSEAU, CAVEB
Monsieur MONTEPINI, région Nouvelle-Aquitaine
Monsieur LECOINTE, SMAEP 4B
Monsieur PERRONA, industrie Solvay de Melle
Madame PICARD, mairie de Brieuil-sur-Chizé
Monsieur VOIX, SMBB ;

L'ordre du jour est le suivant :

- ❖ Rappel du contexte du programme Re-Sources sur la Boutonne amont,
- ❖ Objectifs de qualité d'eau 2021 et état de la ressource en eau en 2017,
- ❖ Les actions 2018,
- ❖ Partenaires et bilan financier.

- **Rappel du contexte du programme Re-Sources de la Boutonne amont**

Les animatrices rappellent les éléments principaux du contexte du territoire de la Boutonne amont : communes, acteurs du territoire, activités...

Sur la Boutonne amont, 12 captages sont classés « Grenelles » depuis 2009, c'est-à-dire qu'ils sont prioritaires pour la reconquête de la qualité de l'eau.

- **Objectifs de qualité d'eau 2021 et état de la ressource en eau en 2017**

Les animatrices exposent les objectifs de qualité d'eau à l'horizon 2021 pour le paramètre nitrate et pour le paramètre « produits phytosanitaires ».

Le produit « Bisphénol A » a été retrouvé sur le captage de Marcillé en 2017. Un des participants souhaite connaître l'origine de cette molécule et si celle-ci est contrainte à la même réglementation qu'un produit phytosanitaire (au niveau de la norme de potabilité de l'eau).

Les animatrices répondent que cette molécule est contenue dans plusieurs plastiques, papiers, contenants... mais n'est pas un constituant de produits phytosanitaires. Contrairement à ce qui a été dit lors de la réunion, le bisphénol A ne possède pas de limite de qualité dans l'eau. L'ANSES a publié en mars 2013, une évaluation quantitative des risques sanitaires relative à l'exposition de la population au Bisphénol A qui mentionne « la faible contribution de l'eau à l'exposition totale de l'homme au BPA ».

Hélène Etienne souhaite savoir si l'on est capable de dire qu'au bout des 5 ans, les actions menées permettront d'atteindre les objectifs fixés en termes de nitrate dans l'eau ?

Les animatrices répondent que ce genre d'étude n'a pas été réalisé et qu'il serait difficile de pouvoir faire cette corrélation. Les actions mises en place ont une influence sur la diminution des taux de nitrate, cependant l'évolution des nitrates dans le sol puis ensuite dans l'eau est relativement complexe.

Emmanuel Villeneuve souhaite savoir si nous connaissons l'origine de l'AMPA que nous retrouvons par exemple sur le captage « les Inchauds ». Il précise que ce produit est également un constituant de lessive en plus des produits phytosanitaires.

Les animatrices répondent qu'effectivement l'AMPA n'est pas contenu uniquement dans les produits phytosanitaires mais qu'il n'est pas possible d'affirmer l'origine du produit lors des analyses. Pierre Chambon explique que lorsque les laboratoires retrouvent dans la même analyse d'eau l'AMPA et le glyphosate cela signifie que la molécule provient d'un produit phytosanitaire. Si dans les analyses, il y a uniquement l'AMPA il est alors impossible de connaître le produit d'origine.

- Les actions 2018

Chaque action qui sera effectuée en 2018 est présentée par levier d'actions.

Les animatrices présentent l'action MAEc 2018 et expliquent que les objectifs ont été revus à la baisse en raison d'une faible contractualisation en 2017.

Emmanuel Villeneuve rebondit sur le bilan 2017 et indique que ce peut être expliqué par les retards de paiements de ces mesures et qu'elles sont très peu attractives face aux changements qu'elles incitent. Monsieur Bouffard acquiesce et précise qu'une réunion avait eu lieu en 2016 avec l'ex région Poitou-Charentes à ce propos. Il avait alors été dit que la région espérait les financements d'ici fin d'année 2017. Dans tous les cas, les problèmes de financements dépassent l'échelle départementale et même régionale.

Les animatrices exposent l'action d'accompagnement des collectivités vers la non-utilisation des produits phytosanitaires et expliquent qu'il s'agira essentiellement d'accompagnement collectif (démonstration matériel, articles sur internet ou dans bulletin municipaux).

Pierre Chambon précise que la FREDON peut accompagner individuellement les collectivités dans ce domaine.

L'ensemble des journées techniques collectives du domaine agricole animées, pour la plupart, par les coopératives et institutions partenaires est présenté. Mathieu Guiberteau réagit sur le montant alloué à ces journées et estime qu'il est relativement faible.

Les animatrices expliquent que : tous les montants présentés sont des montants inclus dans le programme d'actions 2018. En effet, il y a beaucoup d'actions, comme ces journées techniques, où le syndicat des eaux n'apporte pas de financements hormis en termes d'animation (animatrice agricole). Cependant comme ce sont des journées qui sont organisées sur le territoire de la Boutonne amont et qui vont dans le sens des objectifs du programme d'actions Re-Sources, elles sont intégrées dans l'enveloppe financière globale. Les organismes animant ces journées peuvent bénéficier de subventions du fait que ces actions sont intégrées dans un Programme d'Actions Territorial.

Les montants présentés sont des estimations sur la base de ce que les organismes partenaires nous indiquent (si les partenaires ne nous l'indiquent pas à temps, les animatrices sont obligées d'estimer). Chaque organisme devra de toute façon déposer son propre dossier de demande de subvention.

L'intérêt d'intégrer toutes ces dépenses est d'avoir une estimation, la plus proche possible, pour une année entière, celle de 2018 en l'occurrence.

Guillaume Girard souhaite en savoir plus sur les deux journées techniques suivantes :

- La journée technique organisée par Terre Atlantique sur les formes de l'azote,
- La journée anti-limace organisée par les Établissements Lamy.

Virginie Sauzeau explique que la journée sur l'azote sera centralisée sur les apports et le fractionnement. Depuis cette réunion, il a été précisé par Terre Atlantique que cette journée est à l'état de projet et que son déroulement n'est pas garantie.

Les animatrices expliquent que la journée anti-limace portera sur les deux produits anti-limace : le métaldéhyde et le phosphate ferrique, les différences d'utilisation, d'impact sur l'environnement...

Le but est de viser en priorité l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) « les Inchauds » puisque c'est là que l'on trouve du métaldéhyde dans l'eau.

Guillaume Girard explique que, si le métaldéhyde est un réel problème pour le captage « les inchauds », une sensibilisation collective ne sera pas suffisante et que la seule solution est de remplacer ce métaldéhyde par une autre substance comme le phosphate ferrique. Ce produit est un réel problème sanitaire.

Les animatrices comprennent la remarque mais précisent que la journée sera ouverte aux exploitants du territoire de la Boutonne amont. Le métaldéhyde est retrouvé sur le captage « les Inchauds » uniquement, pour l'instant, mais c'est une substance qui est utilisée plus largement et elle pourrait être retrouvée dans d'autres captages. Il est donc important de communiquer à un territoire moins restreint.

Emmanuel Villeneuve précise que l'ensemble des coopératives agricoles travaillent également sur cette problématique et sur le fait de proposer une alternative au métaldéhyde.

Jean-Marie Haye précise qu'il n'est pas toujours évident de jongler avec les réglementations et les « bonnes pratiques » pour préserver l'environnement. D'après lui, la mise en place des couverts végétaux est très bénéfique pour piéger les nitrates, cependant ce sont des nids à limaces.

Les animatrices présentent l'action d'« expérimentation » de couverts d'intercultures. Harold Rethoret souhaite savoir ce qu'est un couvert faunistique. Frédéric Audurier explique que ce sont des mélanges qui sont bénéfiques pour la faune sauvage, qu'ils constituent des habitats, qu'ils favorisent l'introduction ou le développement d'une faune. Les mélanges peuvent être très variés et il n'y a pas forcément de type de plants précis.

Les animatrices présentent l'action d'acquisition foncière dans le but de préserver la qualité de l'eau. Guillaume Girard souhaite connaître la surface acquise par le syndicat des eaux 4B. 2,5 hectares ont été acquis en 2014 sur une parcelle en bordure du captage de Coupeaume 2 de Chef-Boutonne. Cette parcelle est actuellement occupée par un boisement (plus de 2 000 plants) gérée par l'association « Les bosseurs solidaires », la commune de Chef-Boutonne et le SMAEP 4B.

Le syndicat des eaux a acquis très récemment 13 hectares en majorité sur l'AAC des Inchauds. Un bail environnemental va être mis en place sur ces parcelles avec un exploitant du territoire.

Monsieur Bouffard insiste sur le fait que la politique du syndicat des eaux 4B est d'aller vers de l'acquisition foncière mais dans le but de : soit faire des échanges parcellaires, soit de mettre en place des baux environnementaux qui permettront de maintenir une activité agricole sur les terres tout en assurant une préservation de la qualité des ressources. Ce sont également des bons leviers de communication.

Les animatrices présentent l'action de réhabilitation des puits « publics », ou du moins, situés sur terrains communaux qui ont été classés vulnérables vis-à-vis de la ressource en eau. Laureen Poupier souhaite savoir pourquoi l'action ne porte pas également sur les puits privés (des particuliers). Le sujet du stage qui a eu lieu en 2014 portait à la base sur un recensement et une étude des ouvrages publics et privés. Par une première approche, il a

été estimé le nombre de puits privés à environ 5 000. L'étude était donc impossible à réaliser.

Des actions ponctuelles sont réalisées auprès des particuliers : communication dans les lettres inf'eau, communication auprès des collectivités pour porter le message auprès de leurs administrés ou encore lors des rendez-vous clientèle des agents du syndicat d'eau auprès des abonnés. Un recensement exhaustif n'est cependant pas possible.

L'action de suivi de la qualité de l'eau des 12 captages est présentée. Une question porte sur la liste des molécules recherchées. Il est demandé si cette liste comporte uniquement des molécules utilisées par la profession agricole. La réponse est non, la liste de suivi comporte également des molécules qui ne proviennent pas de produits phytosanitaires, comme le bisphénol A, qui sont des perturbateurs endocriniens potentiels ou avérés. De plus, on ne peut pas connaître l'origine des produits contenant les molécules retrouvées.

Les animatrices expliquent qu'un analyseur en continu est installé sur un captage, celui de Marcillé, est qu'il sera amené à changer d'emplacement annuellement (sur les captages grenelle). C'est un appareil qui effectue une mesure du taux de nitrate toutes les 15 minutes. Une des questions porte sur la fiabilité des mesures comparée à des analyseurs de laboratoire. Les animatrices expliquent que, vu qu'il a été installé récemment, des mesures comparatives sont réalisées fréquemment avec plusieurs appareils portatifs et de laboratoire interne au syndicat des eaux 4B et en plus par un laboratoire agréé.

Plusieurs personnes soulignent le fait qu'il serait intéressant d'avoir ce type d'appareil pour chaque captage et non pas sur un seul. Les données apportées seraient très intéressantes et pourraient permettre d'expliquer plus en détails la variation du taux de nitrate, la réaction avec la pluviométrie...

Les animatrices expliquent que ce n'est pas envisagé pour une question de coût. De plus, une analyse est faite chaque mois sur les captages et des campagnes sont réalisées en supplément lorsqu'il y a des périodes de pluies. Le suivi est déjà bien constitué.

Guillaume Girard rebondit sur ce fait et explique que le suivi réalisé est déjà très important, comparativement à certains captages de la partie Aquitaine de la région Nouvelle-Aquitaine (où des nouveaux programmes se lanceront) où il y a très peu d'analyses réalisées voire une seule par an.

- **Partenaires et bilan financier**

Le budget global 2018 du programme est présenté ainsi que la part qui revient au syndicat des eaux 4B.

Certains participants réagissent concernant le montant de 800 000 euros alloué dans l'action GestMO. Il s'agit du projet de méthanisation porté par la coopérative CEA Loulay qui a été intégré dans les dépenses. En effet le projet est éligible à des subventions de l'Agence de l'eau Adour-Garonne du moment qu'il est en cohérence avec le programme d'actions Re-Sources.

Les participants indiquent que le montant paraît faible vis-à-vis d'un projet de telle ampleur et qu'en même temps il fausse un peu les dépenses globales du programme 2018 (montant très élevé du fait de ce projet).

Chaque projet ou action qui a un objectif commun avec le programme Re-Sources où qui voit le jour grâce à ce programme doit être intégré dans les dépenses. Cependant, les animatrices réfléchiront, avec les partenaires financiers et les élus, à présenter les dépenses d'une autre manière.


Jean-Claude Peigné précise que pour le suivi des molécules dans l'eau il pourrait être envisagé d'intégrer les perturbateurs endocriniens à l'avenir. C'est un des autres enjeux sanitaires qui prend de l'ampleur.

Jérôme Moncoucut annonce que, concernant les demandes de subvention des différents partenaires techniques, il est important qu'ils réalisent et déposent leurs dossiers très rapidement voire le plus rapidement possible (avant fin 2017). 2018 est la dernière année du programme de subventions de l'agence de l'eau Adour-Garonne (2013-2018) et le budget sera limité.

Pour conclure, Christian Bouffard remercie l'ensemble des participants de la réunion.

Fait à Périgné, le 24 octobre 2017

Le vice-président, Christian Bouffard



SYNDICAT MIXTE
D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE
4 B
79170 PÉRIGNÉ